

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le 31 mars à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Lafrançaise en séance publique, après convocation faite le 27 mars 2026, sous la présidence de M. Thierry DELBREIL.

Conseillers en exercice : 23 Présents : 20 Votants : 22 Résultat du vote : unanimité

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : Jean-Pierre ANGLAS, Anne BENAICHE, Ronan COCHET—DESCHER, Anaëlle COMBALBERT, Joël COMBALBERT, Éric CONTE, Thierry DELBREIL, Brigitte DELCASSE, Yannick DUBOUT, Françoise LABOUR, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Flavie TAVERA, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Procurations : M. Fabien LEMAIRE a donné procuration Mme Brigitte DELCASSE
Mme Camille LE BERGER a donné procuration à M. Thierry DELBREIL

Excusés : - Absents : M. Pierrick THOMAS

Mme Anne BENAICHE a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 14 : Election commission appel d'offre

Le Conseil Municipal,

Vu les articles L1414-2 et L1411-5 du code général des collectivités territoriales.

Considérant qu'à la suite des élections municipales, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le Maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Considérant que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Décide de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres, à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Au vu de ces éléments, les membres du Conseil Municipal ont été invités à présenter des listes, la liste suivante a été présentée :

Liste : Franck SEGONNE

Titulaires	Suppléants
Franck SEGONNE	Anne BENAICHE
Alain MALMON	Joël COMBALBERT
Éric CONTE	Ronan COCHET—DESCHER

Il a été procédé à l'élection à bulletin secret :

AR Préfecture

Résultat du scrutin : 31-DELIB14-DE

Reçu le 02/04/2026

Publié le 02/04/2026

Nombre de votants	22
bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	22
Liste SEGONNE	22

Ont été élus :

Titulaires	Suppléants
Franck SEGONNE	Anne BENAICHE
Alain MALMON	Joël COMBALBERT
Éric CONTE	Ronan COCHET—DESCHER

Ainsi fait et délibéré le 31 mars 2026
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Thierry DELBREIL



Le Secrétaire de Séance

Anne BENAICHE

Délais et voies de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé recours (accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

Commune de Lafrançaise 1 place de la république 82130 Lafrançaise - 05 63 26 48 48

Publié le : 10/04/2026 16:20 (Europe/Paris)

Collectivité : Lafrançaise

https://www.lafrancaise.fr/documents_administratifs/58238

